

FIP Capital Santé PME IV

Informations financières au 30/06/2022

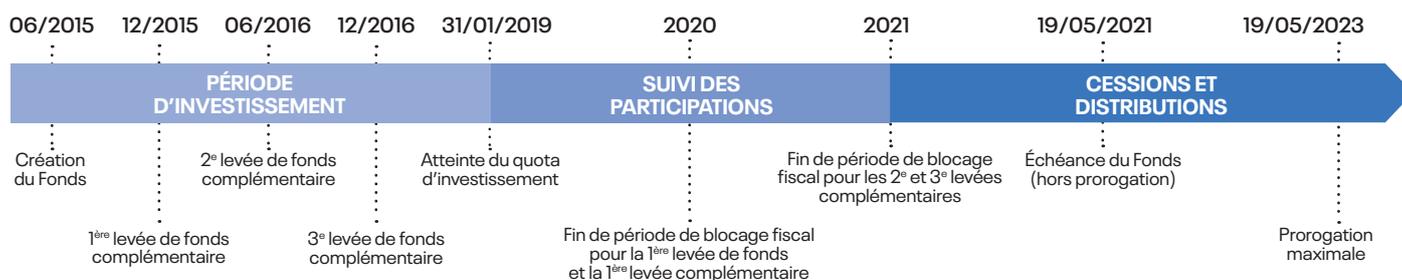
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

| | |
|--|--|
| Forme juridique | Fonds d'Investissement de Proximité |
| Codes ISIN | Part A (IR) - FR0012494318 / Part B (ISF) - FR0012494326 |
| Région d'investissement | Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA |
| Taux de réduction fiscale | 18% IR ou 50% ISF |
| Dépositaire | CACEIS BANK |
| Rachats de parts | Pas de rachat possible |
| Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2022 | 15 |
| Statut | Depuis le 01/07/2021 - Pré-liquidation |
| Valeur d'origine de la part (nominal) | 500 € |
| Valeur liquidative au 30/06/2022 (distributions incluses) | 536,41€ |
| Performance depuis l'origine | + 7,28% |
| Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾ | + 114,56% |

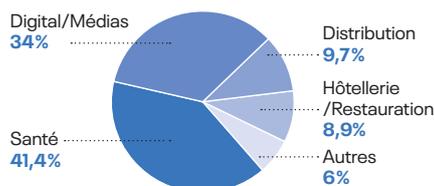
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

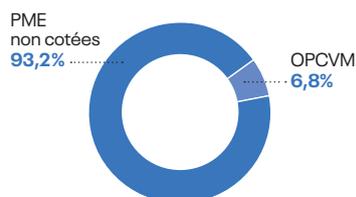
HORIZON D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

| Nom | Activité | Région | % du Fonds ⁽²⁾ |
|--------------------------------|---|----------------------|---------------------------|
| E-Swin Développement | Spécialiste de la lumière pulsée à usage esthétique et médical | Île-de-France | 9,9% |
| Smartline Systems - Get Quanty | Solution de retargeting B to B et de génération de leads | Île-de-France | 9,7% |
| Imactis | Radiologie interventionnelle assistée par ordinateur | Auvergne-Rhône-Alpes | 9,5% |
| Geronimo - Gelazur | Groupe de négoce de produits de la mer surgelés | PACA | 8,5% |
| Camping Le Pommier | Hôtellerie de plein air | Auvergne-Rhône-Alpes | 7,8% |
| VIMS | Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée | Île-de-France | 7,0% |
| StaffMe | Plateforme de mise en relation entre entreprises et jeunes indépendants | Île-de-France | 5,6% |
| Autres | | | 30,1% |

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

| Nom | Activité | Année de sortie | Multiple réalisé |
|-------------|--|-----------------|------------------|
| Fitfin | Holding de Gymspa | 2019 | Entre 2,5 et 3x |
| Gymspa | Réseau de salles de sport | 2019 | Entre 1,5 et 2x |
| Médicréa | Implants orthopédiques | 2020 | Entre 1 et 1,5x |
| Saga | Groupe hôtelier | 2020 | Entre 1,5 et 2x |
| EOS Imaging | Imagerie médicale | 2021 | Moins de 1x |
| Proximis | Édition de solutions web-to-store et multicanales à destination des marques et enseignes disposant d'un réseau physique de boutiques | 2021 | Entre 2 et 2,5x |
| Unow | Plateforme de formation en ligne | 2021 | Entre 1 et 1,5x |

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDs

| | | SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée) | | | | | | | |
|-------------------|--------------------|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-------------------------|
| Année de création | Grandeur constatée | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| 2015 | VL + distributions | 492,31 € | 484,78 € | 475,24 € | 495,86 € | 502,73 € | 517,58 € | 517,76 € | 536,41 € |
| | Montant des frais | 0,00 € | 14,64 € | 14,69 € | 14,75 € | 87,52 € | 106,52 € | 125,23 € | 134,14 € ⁽³⁾ |

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
 - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;
 - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
 - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;
 - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽³⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 135,94€.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2022, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 185 € par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé 10 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value couvre les effets d'une défaillance rencontrée sur le secteur de la santé. Les titres de PME en portefeuille ainsi que la part libre sont également en plus-value latente de 104€.

Sur le semestre écoulé, le Fonds a réinvesti au sein des sociétés VIMS et Therapixel (solution automatique de diagnostic des cancers du sein), afin de contribuer au développement de leur activité.

La valeur liquidative du Fonds est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres des sociétés Geronimo, Carving Labs (dématérialisation de cartes de fidélité sur mobile) et Qualitadd (solutions innovantes de gouvernance de données) ont été revalorisés en raison de la progression de leur activité. Les titres de la société Therapixel ont également été revalorisés pour tenir compte du prix du dernier tour d'investissement. A l'inverse, les titres de la société Smartline Systems ont été dépréciés à la suite d'un ralentissement de sa croissance.

L'équipe de gestion travaille à la cession des participations restant en portefeuille dans les meilleures conditions mais anticipe une liquidation totale du Fonds au-delà de sa durée de vie réglementaire. Aucune distribution n'est envisagée à court terme.

Au vu du portefeuille, elle estime que ce Fonds présente un potentiel de revalorisation à terme.

M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028